

AVALINE INVEST
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.516.000 Euros
Siège social : ECULLY (69130)
20, rue du Prieuré

822 430 666 RCS LYON

***PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 AVRIL 2025***

L'an deux mille vingt-cinq,
Et le quinze avril,
A 14 heures,

Madame Nathalie ZIMMERMANN, Présidente et Associée unique de la société **AVALINE INVEST**,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 5 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, décide de transférer le siège social du 20 rue Prieuré, 69130 ECULLY au 39, quai Saint Antoine (69002) LYON à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 5 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

*39, Quai Saint-Antoine
69002 LYON*

Il pourra être transféré en tout endroit par simple décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence. Toutefois, la décision devra être ratifiée par la plus proche décision collective des associés ».

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Nathalie ZIMMERMANN, associée unique

Signé par :

ED7DE5053A8049E...